

SOMMAIRE

Objectifs de développement durable de l'ONU : un cadre commun pour cibler, mesurer et communiquer sur les impacts.

Les acteurs de la finance durable ou de l'impact investing (voir NEWS du mois d'août pour plus de détails) semblent avoir trouvé un terrain commun dans le cadre érigé par l'ONU et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). ...

(lire l'article ci-contre)

DANS CE NUMÉRO

Objectifs de développement durable de l'ONU : un cadre commun pour cibler, mesurer et communiquer sur les impacts. 1 & 3

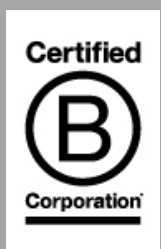
La Coopérative en un clin d'œil 2

Des fondations solides pour un développement du capital social et des participations 2

Valorisation d'une part 3

Le paradoxe économique du réchauffement climatique 4

Contact 4



THE NEWS ONE CREATION

ANNÉE 2017 | N° 40

30.09.2017

Objectifs de développement durable de l'ONU : un cadre commun pour cibler, mesurer et communiquer sur les impacts.

17 Objectifs pour transformer notre monde

Deuxième partie

Les acteurs de la finance durable ou de l'impact investing (voir NEWS du mois d'août pour plus de détails) semblent avoir trouvé un terrain commun dans le cadre érigé par l'ONU et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Chaque gestionnaire de fonds éthiques, responsables, sociaux ou environnementaux détermine sa méthodologie, ses critères de sélection et les indicateurs qu'il estime clé dans la qualification d'une société ou d'une activité qu'il s'agit d'inclure dans un portefeuille. Avec l'arrivée et le succès grandissant des ODD, il nous est désormais offert un set de lignes directrices dans lesquelles chacun peut se reconnaître.

ONE CREATION, de par ses buts, rend possible des avancées dans un grand nombre des Objectifs. En effet, au travers de ses prises de participations dans des entreprises actives dans la gestion de

l'eau, les énergies renouvelables, l'entrepreneuriat durable, l'innovation verte, l'économie circulaire, la gestion des déchets, elle soutient, à son échelle, la stabilité et le déploiement d'entreprises engagées dans la transition.

Les ODD permettent aux investisseurs d'impact, tel que ONE CREATION, de sensibiliser



les milieux financiers et leur clientèle au potentiel qu'ont des capitaux bien dirigés. L'impact investing comble les lacunes qui existent entre la finance traditionnelle, parfois destructrice, et les acteurs philanthropiques, trop souvent inefficaces économiquement. ONE CREATION n'est donc ni un fonds spéculatif ni une œuvre de charité, et bien une solution d'investissement capable de générer un rendement à l'aide d'un portefeuille de participations soigneusement choisies pour ses impacts environnementaux positifs.

Porté par une organisation comme l'ONU, les ODD et leur application au monde de la finance pourraient contribuer à faire de la finance durable un standard et non plus une exception. C'est une tendance qui est mise en avant par plusieurs études qui affirment que les investisseurs sont de plus en plus nombreux à considérer les impacts sociaux et environnementaux comme des facteurs importants pour leurs placements. Parmi eux, les Milléniaux et les femmes constituent les forces motrices du mouvement. UBS, premier gestionnaire de fortune mondial, vient de publier une étude sur ces questions, preuve en est que la demande se fait grandissante (accessible à cette adresse : <https://www.ubs.com/global/en/wealth-management/chief-investment-office/features/business-with-impact.html>).

Pour compléter la vision de la portée de ce cadre, nous présentons tour à tour les 9 Objectifs suivants en page 3.



La Coopérative en un clin d'œil

Date de création
Juin 2010

Siège
Vevey, Suisse

Structure juridique
Coopérative de droit suisse

Prises de participations
Globales, diversifiées, multisectionnelles

Horizon de développement
Long terme

Valeur nominale/part sociale
CHF 10'000.-

Souscription
Quotidienne (+3% timbre fédéral et frais)

Capital social
Non limité

Modèle de prises de participations
Coté: bottom-up
Private Equity: fondamental

Ses associés
Institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, personnes morales et physiques, associations

1 investissement
= 1 voix à l'Assemblée générale

Direction
CONINCO Explorers in finance SA

Agence de notation extra-financière pour les titres cotés
oekom research AG

Banque commerciale
Credit Suisse

Banque dépositaire
Pictet & Cie

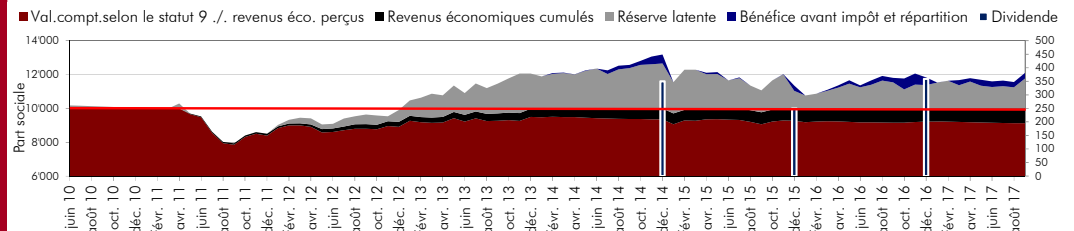
Code ISIN
CH0211420010

Une opportunité d'investir dans des sociétés offrant une croissance durable responsable, ainsi que de soutenir l'activité économique tout en construisant sur la durée un revenu récurrent.

Une opportunité, pour qui?
Sociétés commerciales
Personnes privées
Régimes de retraites
Collectivités publiques
Fondations de bienfaisance et de famille
Associations

Des fondations solides pour un développement du capital social et des participations

Sur le graphique ci-après, il est relevé l'évolution positive du capital social de la Coopérative à fin septembre 2017.



La valeur du capital social est à la date de référence confirmée à son niveau de CHF 10'000.-. La Coopérative dispose de réserves permettant d'assumer une correction significative des marchés financiers, de même que de la capacité de construire un dividende pour cet exercice, si les conditions-cadres des marchés financiers ne se modifient pas d'ici la fin de l'année.

Cet exercice est d'autant plus important dans ses résultats actuels, ce dans la mesure où, pour la première année, ONE CREATION Coopérative enregistre l'intégralité des coûts de fonctionnement et se trouve dans une phase de développement lui autorisant une croissance durable.

Les organes de la Coopérative sont attentifs aux opportunités d'investissement tout en s'assurant de disposer d'une vision et d'une gestion de risque appropriée aux buts statutaires.

Nous remercions nos associés, anciens et nouveaux de nous accompagner dans ce défi de répondre aux objectifs de développement durables en phase avec les critères de l'ONU.

Valorisation d'une part au 30.09.2017

30.09.2017	CHF
Estimation valeur comptable d'une part (art. 9 statut)	10'000.00
Résultat avant impôt par part	480.74
Bénéfice après impôt et affectation par part (art. 29 statut)	335.68
Estimation valeur de liquidation d'une part	12'603.82
Nombre de parts	1'032
Réserve sur valeur comptable	1'819'991.90
Dividende exercice 2014. Date ex. 15.04.2015	350.00
Dividende exercice 2015. Date ex. 28.04.2016	250.00
Dividende exercice 2016. Date ex. 10.04.2017	359.00

(Suite de la page 1)

9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE



Objectif 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Les petites et moyennes entreprises engagées dans la transformation et la fabrication industrielles jouent un rôle crucial dans les premières phases de l'industrialisation et sont généralement les plus grandes créatrices d'emplois. Elles représentent plus de 90% des entreprises mondiales et 50 à 60% de l'emploi.

10 REDUCED INEQUALITIES



Objectif 10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Dans les faits, au-delà d'un certain seuil, l'inégalité est préjudiciable à la croissance et à l'atténuation de la pauvreté, à la qualité des relations dans les domaines public et politique et au sentiment d'accomplissement et à l'estime de soi des individus.

11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES



Objectif 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Les villes n'occupent que 3% de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de 70% des émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80% de l'énergie mondiale.

12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION



Objectif 12 - Établir des modes de consommation et de production durables

La dégradation des sols, le déclin de leur fertilité, l'utilisation excessive de l'eau, la surpêche et la détérioration des fonds marins sont autant de facteurs qui amenuisent les ressources naturelles et leurs capacités à produire des aliments.

13 CLIMATE ACTION



Objectif 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les émissions globales de dioxyde de carbone ont augmenté de près de 50% depuis 1990.

14 LIFE BELOW WATER



Objectif 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Les océans couvrent les trois quarts de la surface de la Terre, contiennent 97% de l'eau de la Terre, et représentent 99% des espaces de vie disponibles en volume.

15 LIFE ON LAND



Objectif 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts,

lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La sécheresse et la désertification provoquent chaque année la perte de 12 millions d'hectares (soit 23 hectares par minute), sur lesquels on aurait pu cultiver 20 millions de tonnes de céréales (soit 0.8% de la production annuelle mondiale).

16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS



Objectif 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès

de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'état de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international.

17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



Objectif 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

79% des importations originaires de pays en développement entrant dans les pays développés sont exemptées de droits de douane.

ONE CREATION

Quai Perdonnet 5
CH-1800 Vevey
T +41 (0)21 925 00 33
www.onecreation.org

DIRECTION

Olivier Ferrari - CEO
T +41 (0)21 925 00 33 - oferrari@coninco.ch

**Sabine Giammarresi-Mabillard - Directrice
Département Placements Collectifs**
T +41 (0)21 925 00 38 - sgiammarresi@coninco.ch

Laura Petoud - Gestionnaire Développement durable
T +41 (0)21 925 00 35 - lpetoud@coninco.ch

ONE CREATION Coopérative pour la Recherche Environnementale et l'Application des Technologies Induites de l'Ordre Naturel.

La société poursuit principalement le but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

Pour un développement industriel économique durable.

ONE CREATION

Think Sustainable

Le paradoxe économique du réchauffement climatique

« Le réchauffement climatique ne fait pas que des malheureux ! »

Voilà une autre approche de ce que nous vivons dans le mouvement de modification du climat, qui conduit à augmenter la production énergétique découlant de la situation actuelle.

ONE CREATION Coopérative est propriétaire d'une plateforme photovoltaïque située sur le Bâtiment Nestlé Entre-deux-Villes à La Tour-de-Peilz au bord du lac, à Vevey. Les mesures de production énergétique nous permettent d'apprécier le développement du climat au travers des comparaisons de productions au fil des ans. En activité depuis février 2016, sur le graphique suivant, on peut constater que la période d'hiver 2016 a été particulièrement ensoleillée, en regard de la production d'énergie accumulée. Sur les neuf premiers mois de l'année, ce n'est pas moins une hausse de 19% qui est constatée (le mois de janvier 2016 n'était pas en fonction, pour une période de faible ensoleillement productif).

Ceci expliquant cela, si pour la vie sur terre ce réchauffement est critique, il

n'en demeure pas moins qu'une hausse de 19% représente tout autant d'économie d'énergie fossile et affirme de façon concluante que, même sous nos latitudes, une telle stratégie est « payante ». Les investissements ayant été réalisés, le retour sur investissement est direct pour notre Coopérative.

Est-ce que cela sera également le cas pour les années suivantes, on ne peut le dire, de toute façon, nous disposons ici d'un indicateur intéressant de mesure

tant de l'impact d'une modification climatique sur la zone d'implantation de l'installation, que de l'amplitude de l'économie réalisable sur des énergies fossiles. Des données que nous communiquerons périodiquement pour une comparaison objective au cours du temps.

Cette stratégie de développement fait partie d'une vision à long terme qui permet de donner un rendement économique aux associés.

